



## Contester une amende pour erreur de rue ?

Par **MaxPlank**, le 17/10/2014 à 16:02

Bonjour

Ma voiture était stationnée sur le lieu d'un marché hebdomadaire, et a donc été remorquée à la fourrière.[smile36]

Là bas je paye pour partir mais un agent me fait remarquer une erreur sur le PV, qui indique "rue du Bourbonnais" au lieu de "rue de Bourgogne" (cocasse). Il me dit que ça pourrait peut-être invalider l'amende.

Alors je me demande ce qu'il en est vraiment? J'essayerais bien mais j'ai surtout peur de repartir avec une plus grosse amende.

Le PV est régidé sur du papier graphite, ducoup je suppose que l'agent a la la même erreur dans son carnet.

Merci d'avance :)